



5ème SLALOM ACO



Circuit International Karting - Le Mans - 23 & 24 Octobre 2020

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Compte tenu du contexte sanitaire actuel et afin de gagner du temps pour les vérifications administratives et techniques, nous vous remercions de bien vouloir suivre la procédure ci-dessous :

1. TITRE DE PARTICIPATION :

Merci de compléter le formulaire joint et nous le retourner avec le reste des documents (permis de conduire et 1^{ère} page du passeport technique) à envoyer par mail (photo ou scan). Sur place, vous devrez nous présenter votre certificat médical et votre règlement de 44 € (merci de privilégier le règlement par chèque à l'ordre de l'ASA 24 Heures).

2. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Merci de nous retourner, dans la mesure du possible, avec votre bulletin d'engagement les copies (photo ou scan) de :

- Permis de conduire,
- 1^{ère} page du passeport technique de votre voiture (avec le nom du propriétaire) et attestation si vous n'êtes pas le propriétaire
- Licence FFSA 2020 (verso)
- Carte d'Adhérent ACO 2020 (si vous l'avez reçue).

3. VERIFICATIONS TECHNIQUES :

Merci de nous retourner, avec votre bulletin d'engagement la FICHE SECURITE jointe dûment complétée (recto et verso). Celle-ci concerne votre équipement et votre véhicule.

